**Aux armes etc" : le non concert culte de Gainsbourg à Strasbourg**

Mis à jour le 10/12/2012 à 13H39, publié le 03/03/2011 à 16H27

**A l'occasion de l'hommage national rendu à Serge Gainsbourg en ce 20e anniversaire de sa mort, retour sur un événement fort la carrière du grand Serge : le concert annulé de Strasbourg, le 4 janvier 1980, à cause d'une bande de parachutistes énervés par "Aux armes etc.." version culte de la marseillaise en reggae.**

La chanson a fait polémique dès la sortie de l'album "**Aux armes et caetetera**" au printemps 79 et c'est l'académicien Michel Droit qui avait lancé les hostilités dans le Figaro en dénonçant "une profanation pure et simple", " une odieuse chienlit"... Mais la polémique ne doit pas masquer l'importance artistique de cet album, **le premier disque d'or de Gainsbourg**, vendu à plus de 300 000 exemplaires en quelques semaines.   
Enregistré à Kingston en Jamaïque avec les choristes de **Bob Marley**, cette production marque l'arrivée du [reggae](https://culturebox.france3.fr/reggae) en France. Tout cela grâce à Rouget de Lisle et son "**Aux armes, et caetera**" que le compositeur de la Marseillaise avait rédigé à la main à partir du deuxième refrain. **Gainsbourg**, pour le vérifier avait tout simplement acheté le manuscrit original.

**Anniversaire de la mort de Gainsbourg : revivez le scandale du concert annulé de Strasbourg**

Il y a 25 ans, le 2 mars 1991, disparaissait Serge Gainsbourg. Le moment de revoir l'un des plus grand scandale de sa carrière : son concert à Strasbourg, qui fut annulé, c'était le 4 janvier 1980.

Par Renaud HartzerPublié le 02/03/2016 à 12:09 Mis à jour le 02/03/2016 à 14:29

C'est la conséquence du scandale provoqué par la sortie d'"Aux armes, et caetera", version reggae de la Marseillaise : le 4 janvier 1980 , alors que Serge Gainsbourg doit se produire à Strasbourg, il se résout à annuler le concert, une alerte à la bombe ayant visé l'hôtel où sont logés ses musiciens à qui il demande de repartir pour la destination suivante, Bruxelles.  
  
Gainsbourg fait le choix de se présenter seul sur le devant de la scène pour l'annoncer, sans être au courant que les premiers rangs de la salle de concert sont investis par des militaires parachutistes, qui désapprouvent la version de la Marseillaise chantée par Gainsbourg et distribuent des tracts.  
  
La situation est tendue lorsque Gainsbourg déclare : « Je suis un insoumis qui a redonné à La Marseillaise son sens initial et je vous demanderais de la chanter avec moi. ». Finalement, il entonne a cappella les deux premiers couplets de La Marseillaise dans sa version originale, un poing levé, et les paras se mettent tous au garde à vous pour l’hymne national. Il termine en leur adressant un bras d'honneur avant de se retirer.

Vidéos : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/anniverdaire-de-la-mort-de-gainsbourg-revivez-le-scandale-du-concert-annule-de-strasbourg-941466.html>

<https://culturebox.francetvinfo.fr/musique/chanson-francaise/aux-armes-etc-le-non-concert-culte-de-gainsbourg-a-strasbourg-51055>